

Détails de production du mois de juin :

La production nucléaire a représenté 61,9 % de la production (69,6 % de la consommation). Quelques précisions sur la production nucléaire :

- 19 tranches ont eu un facteur de charge inférieur à 10 % (34,2 % en puissance brute du parc),
- 21 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 80 % (35,8 % en puissance brute du parc),
- 10 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 90 % (15,8 % en puissance brute du parc).

Le graphique de la page de synthèse du fichier de « détails des productions », donne la répartition du nombre de tranches nucléaires en classes de 10 % de facteur de charge mensuel. Ce graphique met en évidence la disponibilité du parc nucléaire, plusieurs tranches subissent des retards dans leurs arrêts pour maintenance et rechargement.

Statistiques des données définitives du mois de juin :

Les facteurs de charge des productions mensuelles ont été respectivement :

- 47,6 % pour le nucléaire,
- 15,4 % pour les combustibles fossiles,
- 34,7 % pour l'hydraulique,
- 16,8 % pour l'éolien,
- 20,3 % pour le photovoltaïque.

Sur les puissances au pas de 30 minutes :

- le maximum du facteur de charge de l'éolien a été de 69,9 % et le minimum a été de 0,8 %,
- le maximum du facteur de charge du photovoltaïque a été de 74,7 %.

La production d'énergies renouvelables a représenté 30,9 % de la production, 18,5 % pour l'hydraulique, 5,9 % pour l'éolien, 4,2 % pour le solaire et 2,3 % pour les énergies thermiques renouvelables (respectivement 34,8 % de la consommation, 20,8 % pour l'hydraulique, 6,7 % pour l'éolien, 4,7 % pour le solaire et 2,6 % pour les énergies thermiques renouvelables). La production hydraulique a été en hausse par rapport au mois précédent. La production à partir des énergies fossiles a été de 7,1 % de la production (7,9 % de la consommation), soit une augmentation par rapport au mois précédent. Le facteur de charge de la production éolienne a une valeur moyenne mensuelle (16,8 %) inférieure aux valeurs moyennes annuelles. Le facteur de charge de la production photovoltaïque a une valeur moyenne mensuelle (20,3 %) supérieure aux valeurs moyennes annuelles.

Sur l'ensemble du mois la température moyenne réalisée (18,2 °C) a été inférieure à la température moyenne de référence (18,9°C).

Le mois de juin a été marqué par une stabilité de la consommation par rapport aux mois précédents et une baisse de la production par rapport au mois de juin 2019. Les aspects marquants de la production sont les suivants :

- les productions intermittentes, éolienne et photovoltaïque, qui bénéficient d'une priorité d'injection sur le réseau ont représenté 11,4 % de la consommation malgré un facteur de charge faible pour l'éolien.
- la production hydraulique a été forte avec 20,8 % de la consommation.
- la production nucléaire a représenté 69,7 % de la consommation malgré un faible facteur de charge de 47,6 %.
- la production fossile a été forte (7,9 % de la consommation), 7,7 % à partir du gaz, 0,2 % à partir du fioul et 0 % à partir du charbon.

Le pourcentage de production d'électricité décarbonée a été de 90,6 % (93,8 % en juin 2019). La quantité de CO₂ rejetée a été de 31,5 g/kWh alors qu'elle était de 35,5 g/kWh en juin 2019.

Le solde mensuel des échanges commerciaux a représenté une exportation de 9,2 % de la production.

Les puissances installées éoliennes et photovoltaïques mentionnées (tableaux et graphiques) et utilisées pour les calculs de facteur de charge sont fournies par RTE, elles correspondent à celles de la fin du mois précédent les données traitées.

Jean-Paul HULOT

PS les commentaires n'engagent que leur auteur.